



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA

ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER : DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE) ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA

Cahier des Charges 2024/2025 :

- Toutes les demandes doivent être saisies sur l'outil en ligne (onglet projet club) – penser à se mettre sur saison 2024-2025 et à prendre contact avec le référent Emploi de la LGEF.
- Les clubs en cours de financement ne sont pas concernés par ces modifications de financement et restent sur les modalités prévues lors de la création des dossiers
- Versement de l'aide en Saison 1 alignée sur les saisons 2 et 3 : 50 % en décembre et 50 % en juin
- Pas de possibilité de bénéficier d'une deuxième aide FAFA Emploi quand le club en a déjà bénéficié depuis la mise en place du dispositif actuel (saison 2017-2018)





- RESPONSABLE ADMINISTRATIF/IVE
- RESPONSABLE SPORTIF/IVE
- RESPONSABLE ADMINISTRATIF/IVE ET RESPONSABLE SPORTIF/IVE
- RESPONSABLE TECHNIQUE FEMININE
- RESPONSABLE TECHNIQUE JEUNES : ECOLE DE FOOT ET / OU PREFORMATION
- RESPONSABLE TECHNIQUE FUTSAL

Clôture des
dossiers FAFA
Emploi le 03
mai 2023

Poste en CDI (temps plein ou
temps partiel: minimum 17,5h) –
Groupe 3 de la Convention
Collective Nationale du Sport
(CCNS)

Minimum BMF pour le
Responsable Technique ou Sportif
et Bac + 2 pour le Responsable
Administratif

Dossier de renouvellement à
réaliser en décembre et en mai

Une visite en club à réaliser avant
le dépôt du dossier

Dossier à réaliser via l'outil
Footclubs et à finaliser 2 mois
avant la contractualisation

Les clubs pros et leur association
pas éligibles

- Responsable Sportif
- Responsable Technique Jeunes (Ecole de Foot ou Préformation)
- Responsable Technique Féminines
- Responsable Technique Futsal

Minimum
BMF



- Responsable Administratif

Minimum
BAC +2

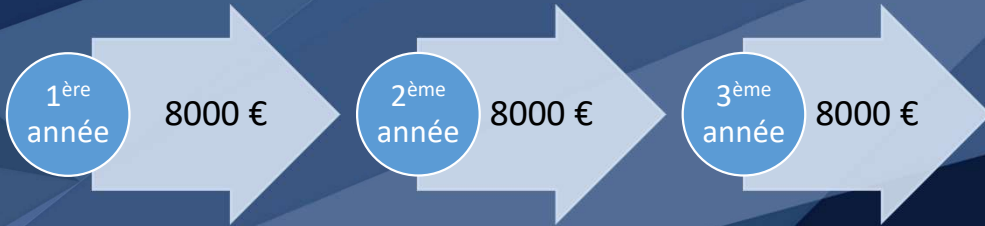


- Responsable Administratif et Sportif

Minimum BMF
et Bac + 2



AIDE FAFA EMPLOI
POUR UN EMPLOI
TEMPS PLEIN



Les grandes étapes

1

**29 février
2024**

Webinaire national
« Créer et pérenniser
un emploi dans son
club »

=> Présentation du
dispositif FAFA

2

15 Mars 2024

**Ouverture de la
plateforme**

Début des dépôts de
dossiers par les clubs
et des traitements
par Ligue et mise à
disposition du cahier
des charges

3

3 Mai 2024

Date limite de
transmission des
dossiers FAFA
Emploi dans l'outil
par les clubs

4

Traitement des
dossiers par l'IEFF
puis validation par
la Commission
Fédérale FAFA
Emploi

5

15 Juin 2024

Réponses aux clubs



*Votre référent emploi reste à
votre disposition pour vous
accompagner*